

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

DEQ Systems Corp.

Interdit à Richard Garneau, Gestion Sori inc., Earle G. Hall, Marcel Lachance, Fiducie DEQ Patents Canada, Omm International, inc., Jean Lambert, Groupe L.M.B. inc, François Proulx, Frank Ricciuti, Jean-Claude Vachon, Gestion J.C.V. inc., David Jacques, Cindy Knowlton, Jean-Paul Sabini, Paul Omohundro et Serge Racine d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de DEQ Systems Corp., aux motifs que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt des états financiers et du rapport de gestion relatif aux états financiers prévues au Règlement 51-102 et que ces personnes ont été administrateurs ou dirigeants de l'émetteur depuis que celui-ci a déposé ses derniers états financiers conformément aux exigences applicables et, en tant qu'initiés de l'émetteur, ces personnes peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public après la date des états financiers déposés.

L'interdiction est prononcée le 3 avril 2007.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.